



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2019, je souhaite à tous les Cambremériens une bonne et heureuse année pleine de bonne santé, de bonheur et de joie à partager avec vos proches.

Notre année 2019 a débuté par un « mariage » avec Saint Laurent du Mont qui avait émis le souhait fin 2017 de créer une commune nouvelle avec Cambremer.

Après de nombreuses réunions de travail en 2018, ce vœu a été entériné par arrêté préfectoral en septembre 2018.

La commune nouvelle de CAMBREMÉR est donc née de la fusion des ex communes associées de Saint Aubin sur Algot, St Pair du Mont, Grandouet et Saint Laurent du Mont, regroupant ainsi une population totale de 1386 habitants.

Le nombre de conseillers municipaux au 1^{er} Janvier 2019 est de 26, puis sera ramené à 19 aux prochaines élections municipales de 2020. Ensemble, nous saurons être au plus près de la population, être à l'écoute et faire au maximum pour répondre à vos attentes.

Pour toutes vos démarches, renseignements, etc., vous devrez vous adresser à la mairie de Cambremer, aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et le mardi soir de 17h à 19h.

A toutes et à tous, l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.